

Dispositif régional Poitou-Charentes « Trame Verte et Bleue–Communes »

Communes engagées dans le niveau 1 « Pass communal »

Retour d'expérience

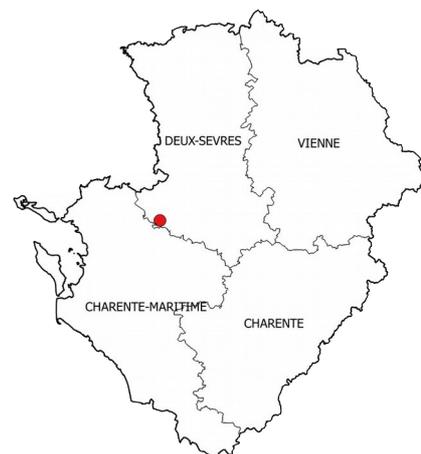
Commune d'Usseau (Deux-Sèvres)

Nombre d'habitants : 920 (recensement INSEE 2014)

Superficie (en km²) : 16,24

Densité de la population (nb d'habitants au km²) : 56,7

Site internet de la commune : www.usseau.fr/



Les actions retenues

- Action 1 : Initiatives relatives à la connaissance de la biodiversité ordinaire et remarquable de la commune
- Action 2 : Information et sensibilisation des habitants et des scolaires par des actions et des outils
- Action 6 : Plan d'entretien et de gestion des espaces au travers de la Charte Terre Saine, votre commune sans pesticide
- Action 9 : Aménagements favorables à la faune : patrimoine bâti, passage à faune (écuroduc, crapauduc, ...), diagnostic d'éclairage public, ...

Le contexte d'engagement de la commune pour ces mesures en faveur de la biodiversité

Identifiée dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique, la commune d'Usseau est traversée par un corridor d'importance écologique. Sensibilisée aux questions environnementales, la nouvelle équipe municipale a souhaité mettre en place des actions en faveur de la biodiversité. Cependant, compte-tenu d'un budget contraint, l'ensemble des actions mises en place n'auraient pu être possible sans l'accompagnement de la Région sur le plan financier.

Action 1 : Initiatives relatives à la connaissance de la biodiversité ordinaire et remarquable de la commune

Contexte et objectifs

Identifiée dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique, la commune d'Usseau est traversée par un corridor d'importance écologique. Cependant, peu de données naturalistes étaient disponibles sur la commune. Afin de mieux connaître son territoire et mesurer les enjeux qui pèsent sur la biodiversité, les élus ont souhaité réaliser différents inventaires sur les espaces appartenant à la commune et le bourg.

Partenaires



- Ces partenariats ont permis de mieux connaître ces structures. Si la commune engage d'autres actions dans ce domaine, elle pense faire appel à leurs services.

Mise en œuvre

DSNE (Deux-Sèvres Nature Environnement) a réalisé les inventaires au printemps-été 2016 :

- **inventaire floristique**
- caractérisation et cartographie des **habitats**
- **inventaire entomologique** (papillons de jours, orthoptères, libellules)
- **observations ponctuelles de reptiles, amphibiens et mammifères**

Les inventaires se sont déroulés sur les parcelles communales :

- Terrain ULM
- Parcelles de marais mouillé
- Une parcelle boisée
- Parcelle du lavoir au sud du bourg
- Parcelles de plaine
- Parcelles dans le bourg (cimetière, terrain de foot, ...)

L'association a ensuite fait une **restitution** de ces inventaires sous forme de **fiches synthétiques et opérationnelles** présentant les résultats par ensemble de parcelles cohérent. Une analyse de l'impact de la gestion actuelle de ces parcelles et l'identification de pistes d'optimisation est également présentée dans ces fiches.

Le GODS (Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres) a réalisé un **inventaire des oiseaux** de village présents dans le bourg d'Usseau sur la période printemps-été 2016. Ce secteur a été retenu comme cible de l'inventaire afin de se concentrer sur le bâti ancien.

Actions de communication

Une **réunion de restitution auprès des habitants d'Usseau** (également ouverte à tout public) a été organisée le 14 octobre 2016 avec présentation des résultats des inventaires réalisés par DSNE et le GODS et positionnement par rapport aux connaissances naturalistes dans le département. Elle a rassemblé une trentaine de participants.

Calendrier :

- inventaire naturalistes : printemps-été 2016
- réunion de restitution tout public : 14 octobre 2016

Résultats

Le diagnostic écologique effectué par DSNE a dévoilé la présence de plusieurs espèces patrimoniales ; des enjeux faunistiques sont également connus sur la commune (chauves-souris, mammifères). Ci-après les principaux résultats, pour plus d'information [consulter le rapport d'étude](#).

- Flore : présence d'une espèce patrimoniale (Liste Rouge Régionale), l'Adonis d'automne, de 3 espèces d'intérêt pour le département, la Samole de Valerand, la Grémil des champs et la Sanicule d'Europe et d'habitats d'intérêt patrimonial régional et européen.
- Odonates (libellules et demoiselles) : Présence de 5 espèces patrimoniales (Aeschne mixte, Caloptéryx hémorroïdal, Cordulégastre annelé, Ischnure naine, Agrion de Mercure). La dernière est également protégée au niveau national et Européen.
- Papillon de jour : 28 espèces très communes sur le département et en France recensées (à l'exception du Moyen Nacré qui est relativement peu commun sur le département).
- Orthoptères : Parmi les 29 espèces observées, 5 peuvent être considérées comme patrimoniales en raison de leurs statuts de conservation : Criquet des Roseaux, Criquet ensanglanté, Gomphocère roux, Phanéroptère commun, Tétrix caucasien.

Cette richesse doit être préservée et favorisée par la mise en place de mesures de gestion adéquates qui sont précisées dans l'étude (exemples : Intervention raisonnée de la fauche, conserver et étoffer le linéaire de haies et les zones embroussaillées, conserver et développer les bandes enherbées, ...).

L'inventaire du GODS a permis d'identifier la présence d'une grande diversité d'espèces d'oiseaux des villages sur la commune d'Usseau. Sur les 20 espèces recherchées dans le cadre de l'inventaire, 17 sont présentes dont le très rare Moineau soulcie.

Perspectives

Valorisation des pistes d'optimisation dans le plan d'entretien des parcelles communales.

En savoir plus sur la mise en œuvre du dispositif : [Bilan de la commune d'Usseau](#)

Action 2 : Information et sensibilisation des habitants et des scolaires par des actions et des outils

Contexte et objectifs des actions

Les élus ont souhaité valoriser auprès de la population les résultats des inventaires et sensibiliser les habitants à la richesse de la biodiversité présente sur le territoire communal.

Partenaires



- Ces partenariats ont permis de mieux connaître ces structures. Si la commune engage d'autres actions dans ce domaine, elle pense faire appel à leurs services.

Mise en œuvre des actions

La commune a souhaité proposer des animations sur différentes thématiques naturalistes et a sollicité 3 associations pour mettre en œuvre cette action.

Différentes actions ont été réalisées à destination du grand public :

- **Conférence sur les rapaces diurnes et nocturnes** par le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) : avec présentation des espèces de rapaces, diurnes et nocturnes, présentes autour d'Usseau et des moyens pour aider à les protéger,
- **Sortie nature sur les chauves-souris** avec Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE) : avec présentation d'un diaporama en salle suivi d'une sortie nocturne d'observation des chauves-souris,
- **Sortie nature sur les papillons et libellules** avec DSNE : avec balade nature dans les prairies humides longeant le Mignon afin de découvrir différentes espèces,
- **Réalisation d'un inventaire participatif** sur les orchidées et petits animaux présents sur le territoire communal : animé par DSNE, cet inventaire a été proposé aux habitants volontaires sous forme de deux fiches illustrées à compléter. La première concerne 4 espèces d'orchidées, la seconde concerne 6 espèces facilement observables (hérisson, écureuil roux, loir gris, lézard des murailles, lézard vert, crapaud commun). La diffusion s'est faite dans les boîtes aux lettres et dans les cahiers scolaires des enfants.

D'autres actions ont été menées auprès des enfants :

- **Programme pédagogique** auprès d'enfants d'une classe de CM1/CM2 **sur les insectes pollinisateurs** avec DSNE. Objectif : faire connaître les principaux groupes d'insectes pollinisateurs et la reproduction des plantes à fleurs,
- **Animation dans le cadre du temps périscolaire sur la découverte du milieu aquatique et de la faune aquatique** avec la Fédération Départementale de Pêche des Deux-Sèvres.

Calendrier :

- 01 avril 2016 : Conférence sur les rapaces diurnes et nocturnes
- 27 août 2016 : Sortie nature sur les chauves-souris
- 2 septembre 2016 : Sortie nature sur les papillons et libellules
- Printemps-été 2016 : Inventaire participatif sur les orchidées et petits animaux
- Printemps 2016 : Programme pédagogique sur les insectes
- Mai-juin 2016 : Animation sur le milieu aquatique

Actions de communication

Une **réunion de restitution auprès des habitants d'Usseau** (également ouverte à tout public) a été organisée le 14 octobre 2016 avec présentation des résultats des inventaires réalisés (cf. action 1) et positionnement par rapport aux connaissances naturalistes dans le département.

Lors de la réunion de restitution du travail d'inventaire réalisé par le GODS et DSNE, un retour a également été fait de l'inventaire participatif sur les orchidées et petits animaux présents sur la commune.

Un [article est paru dans la presse](#) le 9 avril 2016 pour le lancement de l'inventaire participatif.

A venir :

Parution d'un article présentant les actions réalisées par la commune dans le cadre du dispositif TVB dans le [bulletin municipal d'avril](#).

Résultats

Une quinzaine de personnes ont participé à chacune des sorties ou conférences ou conférence proposées. La réunion de restitution d'octobre 2016 a rassemblé une trentaine de personnes.

Près de 6 retours à l'inventaire participatif ont été reçus par la commune et DSNE.

Perspectives

Selon le budget disponible, la commune envisage d'organiser d'autres animations (sortie nature, animation auprès des scolaires, concours photos...).

[En savoir plus sur la mise en œuvre du dispositif : Bilan de la commune d'Usseau](#)

Action 6 : Plan d'entretien et de gestion des espaces au travers de la Charte Terre Saine, votre commune sans pesticides

Contexte et objectifs des actions

Dès la mise en place de la nouvelle équipe municipale, celle-ci s'est attelée à proscrire l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces publics. La commune a adhéré à la Charte Terre Saine dès 2014 et a exprimé le besoin d'être accompagnée pour adapter ses pratiques dans la gestion des espaces publics.

Partenaires



- Ce partenariat a permis de mieux connaître cette structure. Si la commune engage d'autres actions dans ce domaine, elle pense faire appel à ses services.

Mise en œuvre des actions

La commune a fait appel à la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) qui, après une analyse fine des différents espaces publics et des pratiques utilisées, a pu proposer une gestion différenciée des espaces selon leurs usages et les résultats attendus. Dans cette démarche, les agents municipaux ont été intégrés à la réflexion avec la FREDON.

Après un tour d'horizon exhaustif sur le terrain avec un élu et un agent municipal à l'automne 2015, la FREDON a fait des propositions à la commune qui ont été discutées lors de la réunion d'un groupe de travail constitué d'élus et d'un agent municipal en novembre 2015. Le plan d'entretien communal définitif a été livré en mars 2016 avec une application immédiate par les agents municipaux.

Les mesures du plan de gestion :

- Gestion du local phytosanitaire et de l'usage des produits par les agents municipaux,
- Gestion de la voirie : une opération de fleurissement de bord de mur a été réalisée au printemps 2016 avec l'aide du Parc du Marais Poitevin pour éviter le développement de plantes indésirables,
- Gestion du cimetière : conseils d'entretien différencié (entrée, allées, zone d'extension du cimetière),
- Gestion du stade et de la piste d'ULM : tonte à plus grande hauteur qui permet de moins stimuler la pousse et ainsi de diminuer la fréquence des passages,
- Gestion de la parcelle du lavoir : gestion différenciée extensive avec création d'une zone de prairie naturelle bien délimitée, entretenue par 1 à 2 fauches par an.

Calendrier :

- Septembre 2015 à mars 2016 : Réalisation de l'étude,
- Dès le printemps 2016 : mise en œuvre des préconisations d'entretien différencié dans les différents milieux.

Résultats

La commune souhaitait arrêter totalement l'utilisation de produits phytosanitaires dès 2016 mais elle a dû faire une exception pour le cimetière. En 2017, une partie des allées sera enherbée pour faciliter la gestion de cet espace et le gravier retiré sera mis dans les intertombes pour limiter les pousses de « mauvaises herbes ».

Actions de communication

Pas de communication spécifique.

Perspectives

Poursuite en 2017 avec la mise en place de paillage aux pieds des arbres présents sur les trottoirs dans le lotissement.

En savoir plus sur la mise en œuvre du dispositif : [Bilan de la commune d'Usseau](#)

Action 9 : Aménagements favorables à la faune : patrimoine bâti, passage à faune, diagnostic d'éclairage public, ...

Action en cours

Contexte et objectifs des actions

Suite à l'inventaire des espèces d'oiseaux dans le village d'Usseau (cf. action 1), cette opération vise à pérenniser la présence d'oiseaux, voire à attirer une population plus importante de certaines espèces emblématiques.

Partenaires



Rôle : animation auprès des enfants et conseils sur le type de nichoirs à fabriquer et les emplacements à privilégier.

Mise en œuvre des actions

Cette action, qui sera réalisée au printemps 2017, prévoit la construction et la pose de 20 nichoirs en régie communale en y associant les enfants pendant le temps des activités périscolaires. Les nichoirs seront installés dans le bâti du village.

Le projet est également de faire intervenir le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) auprès des enfants pour faire découvrir les oiseaux présents sur le village d'Usseau, d'identifier les espèces à privilégier et l'intérêt d'installer des nichoirs.

Calendrier :

Cette action sera réalisée courant mars 2017 et clôturera ce premier programme d'actions TVB.

Actions de communication

Ce projet a été évoqué lors de la réunion de restitution des inventaires en octobre 2016 (cf. action 1).

Une communication spécifique après réalisation est envisagée dans le cadre du bilan de l'ensemble des opérations TVB réalisées par la commune.

Perspectives

Réflexion en cours : La commune envisage de fournir les plans des nichoirs auprès de la population intéressée pour une réalisation personnelle. Elle envisage également d'installer des poteaux à rapaces en concertation avec les agriculteurs.

En savoir plus sur la mise en œuvre du dispositif : [Bilan de la commune d'Usseau](#)

Bilan général de la commune d'Usseau sur le dispositif TVB-communes et sa mise en œuvre

Atouts et contraintes pour la commune

Bénéfices

La commune ayant un budget contraint, l'ensemble des actions mises en place n'auraient pu être possibles sans l'accompagnement de la Région sur le plan financier, le dispositif TVB a donc été un élément déclencheur.

Les opérations d'inventaires permettent d'avoir une meilleure connaissance naturaliste de la faune et de la flore présente sur le territoire communal.

Assorties aux animations auprès de la population (sortie nature, conférence) et auprès des enfants (programme pédagogique), ces actions créent une dynamique intéressante au sein de la commune et sensibilise l'ensemble de la population à l'environnement qui les entoure, à la biodiversité et à la nécessité de la préserver.

Facteurs de réussite

L'équipe municipale a porté ce projet qui a rythmé l'actualité communale sur l'année 2016.

Difficultés rencontrées

L'équipe municipale espérait une mobilisation plus forte de la population lors des animations proposées (une quinzaine de personnes par sortie ou conférence). Cependant, une trentaine de personnes ont participé à la restitution d'octobre 2016.

Perspectives

Pour l'équipe municipale, la mise en place de ces actions donne l'envie de poursuivre et de conduire de nouvelles actions en faveur de la biodiversité. Toutefois, elle précise que le budget communal étant de plus en plus contraint, les suites envisagées seront étroitement liées aux disponibilités financières.

Concernant le plan d'entretien du cimetière, le passage à zéro produits phytosanitaires conduit selon la commune à un entretien contraignant pour atteindre un état « impeccable » en accord avec l'attente de la population. Une **expérimentation** va être menée pour enherber une partie des allées pour un entretien facilité par tonte.

La commune souhaiterait **reconduire l'inventaire participatif** sur une nouvelle année pour compléter les connaissances naturalistes.

De même, pour **continuer la dynamique de sensibilisation de la population à la biodiversité**, un concours photos pourrait être organisé et d'autres sorties nature proposées.

Enfin, l'équipe municipale envisage de **nouvelles actions auprès des scolaires**.

En matière de communication, la commune fera son bilan du dispositif TVB dans son prochain [bulletin municipal](#).

Personne à contacter pour plus de précisions sur ces actions

Florence RABIER, Conseillère municipale en charge de l'aménagement de l'espace
Téléphone : 05 49 04 85 16 (secrétariat)
Mail : secretariat@mairie-usseau.fr